

13 juin 2025

**Ce document contient des informations importantes sur le compartiment dans lequel vous avez investi. Si vous avez des doutes quelconques quant aux mesures à prendre, veuillez demander conseil à votre courtier, votre conseiller bancaire, votre avocat, votre comptable ou votre conseiller financier.**

Cher Actionnaire,

Par la présente, nous vous informons, en notre qualité de conseil d'administration de la Société (le « **Conseil** »), d'un changement apporté au Conseiller en investissement et aux Conseillers délégués en investissement du compartiment HSBC Global Investment Funds – Global Corporate Bond Climate Transition (le « **Compartiment** »), dans lequel vous possédez des actions :

De plus amples informations concernant ces changements sont détaillées ci-dessous.

## **Le changement de Conseiller en investissement et de Conseillers délégués en investissement**

<b>Conseiller en investissement actuel</b>	<b>Nouveau Conseiller en investissement</b>
HSBC Global Asset Management (USA) Inc.	HSBC Global Asset Management (UK) Limited
<b>Conseillers délégués en investissement actuels</b>	<b>Nouveaux Conseillers délégués en investissement</b>
HSBC Global Asset Management (France) et HSBC Global Asset Management (UK) Limited fourniront des services discrétionnaires de gestion des investissements pour une partie du portefeuille du compartiment.	HSBC Global Asset Management (France) et HSBC Global Asset Management (USA) Inc. fourniront des services discrétionnaires de gestion des investissements pour une partie du portefeuille du compartiment.

### **Date de prise d'effet**

Les changements susmentionnés entreront en vigueur le 1er septembre 2025 (la « **Date de prise d'effet** »).

### **Raison motivant les changements**

Le changement de Conseiller en investissement vise à améliorer la gestion des investissements du Compartiment en incluant les ressources de l'équipe d'allocation des actifs à revenu fixe de HSBC Global Asset Management (UK) Limited en tant que Conseiller en investissement principal. Cette équipe est spécialisée dans l'allocation d'actifs régionale et sectorielle au sein de l'univers d'investissement des obligations d'entreprises et a accès à des ressources plus vastes en matière de recherche macro-économique et de stratégie d'investissement. Le Compartiment continuera également de bénéficier de l'expertise de HSBC Global Asset Management (USA) Inc, qui fournira des services discrétionnaires de gestion d'investissement aux côtés de HSBC Global Asset Management (France).

### **Impact sur les actionnaires**

Les termes non définis dans la présente lettre ont le même sens que celui qui leur est donné dans le prospectus en vigueur de HSBC Global Investment Funds.

Le Conseil engage sa responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans la présente lettre à la date d'envoi.

Ces changements n'auront aucun impact significatif sur la gestion des investissements ni sur l'Objectif d'investissement, les caractéristiques ou le profil de risque global du Compartiment. Ces changements n'entraîneront pas non plus de rotation du portefeuille.

Les frais associés à l'implémentation de ces changements, tels que les frais juridiques ou administratifs, seront prélevés sur les frais d'exploitation, administratifs et de service appliqués au Compartiment, dont les montants sont fixés. Veuillez vous reporter à la sous-section intitulée « Commissions et frais » de la section 3.2 Informations relatives au Compartiment du Prospectus.

Ces changements n'entraîneront aucune modification des frais et charges relatifs au Compartiment.

### **Mesures à prendre**

Les changements détaillés ci-dessus vous sont envoyés à titre d'information uniquement.

Le dernier prospectus, le dernier Document d'information clé et/ou le dernier Document d'information clé pour l'investisseur sont disponibles dans le Centre du Fonds à l'adresse [www.assetmanagement.hsbc.com/fundinfo](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fundinfo) ou auprès du siège social de la Société.

**Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier les informations susmentionnées. Pour toute question, veuillez contacter votre agent local ou votre bureau HSBC Asset Management.**

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations car elles sont importantes.

Nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel et nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé.

Au nom et pour le compte du Conseil de HSBC Global Investment Funds